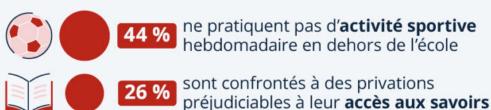
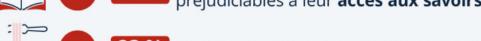


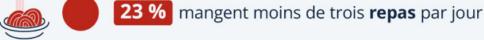
Plus d'un enfant sur cinq ne mange pas trois repas par jour en France

Les privations matérielles et sociales des jeunes générations

Part des enfants et adolescents interrogés en France ayant déclaré se trouver dans les situations suivantes













Base : plus de 20 000 enfants et adolescents (6-18 ans) interrogés en France entre octobre 2023 et mars 2024.

Source: UNICEF - Consultation nationale des 6-18 ans 2024









Selon une <u>étude</u> de l'UNICEF, dont les résultats ont été publiés mardi 19 novembre, à la veille de la Journée internationale des droits de l'enfant, un nombre significatif d'enfants et d'adolescents éprouvent des privations matérielles et sociales en France. Plus de 20 000 enfants et adolescents âgés de 6 à 18 ans ont participé à cette consultation nationale menée entre octobre 2023 et mars 2024. D'après les résultats, plus d'un enfant sur cinq (23 %) ne mange pas trois repas par jour en France et 16 % ont déclaré éprouver des privations matérielles. De plus, plus d'un sur quatre (26 %) a rapporté des difficultés d'accès à la connaissance et 16 % des difficultés d'accès aux soins dentaires.

Par ailleurs, l'enquête met en évidence des chiffres alarmants concernant le déficit de protection et le rejet social. En effet, 30 % des enfants et adolescents interrogés ont déclaré avoir été blessés physiquement, frappés ou avoir subi des attouchements non désirés par d'autres enfants, et 13 % par des adultes. Elle révèle également que les enfants qui vivent dans des familles monoparentales ou dans des quartiers défavorisés sont beaucoup plus susceptibles de subir un cumul de privations. « Ces privations, souvent cumulatives, engendrent un sentiment d'exclusion profond chez ces enfants et adolescents, qui se sentent contraints par un écart par rapport à la norme, sans nécessairement être plongés dans une détresse absolue », relève l'UNICEF.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

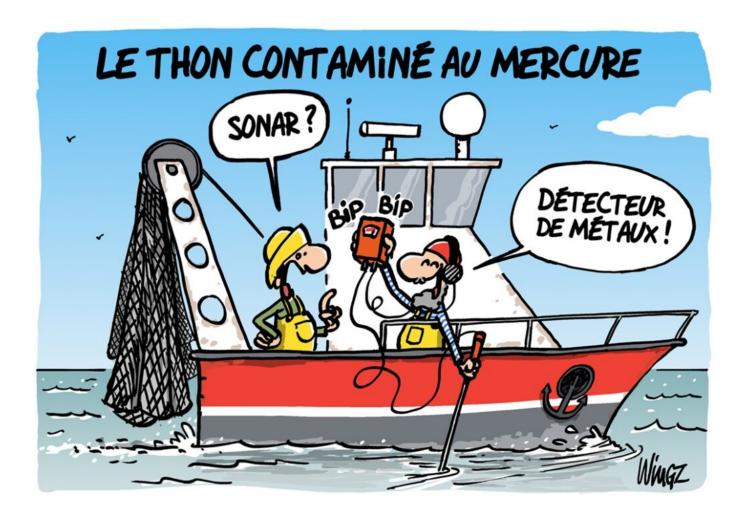
Le thon contaminé au mercure vu par Wingz pour l'Echo du Mardi



Ecrit par le 4 novembre 2025



Ecrit par le 4 novembre 2025



Trois collèges vauclusiens récompensés pour leur alimentation bio et locale



Ecrit par le 4 novembre 2025



Les collèges <u>Pays de Sault à Sault, Anne Frank à Morières-lès-Avignon</u> et <u>Jean Bouin à L'Isle-sur-la-Sorgue</u> ont reçu le premier niveau du label <u>Ecocert 'En cuisine'</u> qui valorise les produits bios et locaux dans les menus de la restauration collective.

Le <u>Département de Vaucluse</u> est engagé depuis plusieurs années dans la promotion des circuits courts et de saison. À l'instar du gouvernement français, qui a adopté la <u>loi EGalim</u> en 2018, qui favorise une alimentation saine, durable et accessible à tous, tout en soutenant un revenu aux producteurs et en améliorant les conditions de production.

Dans ce sens, le Département a également créé, avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse, la plateforme Agrilocal84, qui met en relation, 121 acheteurs, avec 261 fournisseurs dont 70% d'agriculteurs. 32 collèges vauclusiens utilisent déjà les services de cette plateforme afin de proposer une alimentation bio et locale aux élèves. Ce lundi 14 octobre, trois d'entre eux ont été récompensés pour leurs efforts et ont reçu le premier niveau de labellisation Ecocert 'En cuisine'. « Dans ces trois collèges, il y a une vraie dynamique pour proposer une meilleure alimentation aux élèves entre l'équipe de direction, la restauration et la secrétaire générale chargée des commandes alimentaires, explique Delphine Gautier, directrice adjointe des collèges au Conseil départemental de Vaucluse. À terme, on souhaite accompagner d'autres collèges dans cette démarche-là. »



Cliquez sur les images ci-dessous pour les agrandir



Collège Pays de Sault, Sault



Ecrit par le 4 novembre 2025



Collège Jean Bouin, Isle-sur-Sorgue



Ecrit par le 4 novembre 2025



Collège Anne Franck, Morières-lès-Avignon

Le label Ecocert 'En cuisine'

La labellisation Ecocert 'En cuisine' valorise les établissements de restauration collective qui introduisent des produits bio, locaux et sains. Ce label se décline en trois niveaux, représentés par trois carottes. Les trois collèges vauclusiens distingués ont obtenu la première carotte de ce label et visent d'ores et déjà les deux autres carottes.

Ainsi, les collèges labellisés doivent respecter un cahier des charges qui requiert 20% des approvisionnements alimentaires bio, l'interdiction des OGM, de 25 additifs et des huiles hydrogénées (huiles végétales transformées), un menu végétarien par semaine et des légumes secs de préférence bio au moins une fois par semaine. Le label demande aussi la mise en place d'actions écoresponsables telles que lutte contre le gaspillage alimentaire, et le diagnostic des produits de nettoyage et des matériaux plastiques utilisés.

Des établissements accompagnés





Afin d'atteindre ce premier niveau du label, les collèges vauclusiens ont été accompagnés par le Département qui forme les chefs et les seconds de cuisine à la valorisation des fruits et légumes, à la diversification des protéines, mais aussi à l'élaboration de menus correspondant aux critères du label.

Le Département de Vaucluse forme les chefs des cantines scolaires aux protéines végétales

Une démarche éducative

En plus d'être fédératrice en impliquant le personnel de cuisine, mais également la direction, et les enseignants des établissements, cette démarche vers une alimentation plus saine, bio et locale, a également un côté éducatif, dans le but de sensibiliser les élèves. « Il y a diverses interventions dans les classes au cours de l'année sur des sujets comme la diététique ou les éco-gestes, ajoute Delphine Gautier. Il y a une partie éducative qui est toute aussi importante pour le label. »

Concernant les collèges vauclusiens labellisés, ils comptabilisent à eux trois plus de 1000 élèves qui sont concernés par cette alimentation bio et locale. 1000 demi-pensionnaires sont éduqués quotidiennement au rapport entre l'alimentation et la santé, mais aussi entre l'alimentation et l'environnement.

Isara-Isema : les défis et solutions pour une alimentation locale et durable



Ecrit par le 4 novembre 2025



Agrivia, l'union des écoles <u>Isara</u> et <u>Isema</u>, a organisé une table ronde au début du mois d'octobre sur le campus d'Avignon sur le thème 'Ensemble pour une alimentation locale et durable : quels défis et quelles solutions en Provence Méditerranée ?'. L'occasion d'aborder enjeux liés à la relocalisation de l'alimentation, notamment en ce qui concerne le bassin avignonnais.

Après l'intervention de <u>Bénédicte Martin</u>, vice-présidente de la <u>Région Sud</u>, en charge de l'agriculture, de la viticulture, de la ruralité et du terroir, la table ronde, composée de chercheurs et professionnels des filières du territoire, a abordé le rôle des acteurs des filières courtes et des filières longues d'un même territoire dans la formation d'une alimentation plus locale et durable, les opportunités, les contraintes, mais aussi les accompagnements disponibles.

Pour débattre sur le sujet, <u>Christophe David</u>, directeur général et délégué Pôle Académique d'Agrivia, qui a animé ce rendez-vous, était entouré de <u>Carole Chazoule</u>, enseignante chercheuse en sociologie et économie des systèmes alimentaires à Agrivia, <u>Maud Bouchet</u>, consultante Isara, <u>Quentin Bronisz</u>, chef de projet du Programme Alimentaire Territorial au <u>Grand Avignon</u>, Julie Vié et Jean-Philippe Briand de



l'exploitation JPL Provence, Mireille Navarrete, directrice de l'Unité de Recherche Eco Développement de l'<u>INRAE</u>, ainsi que <u>Isabelle Desclozeaux</u>, responsable Projet Alimentaire Territorial à <u>Sodexo</u>.

Le 17ème festival Ventoux saveurs proposera plus de 100 évènements gourmands



Du 7 septembre au 27 octobre 2024, le festival Ventoux saveurs qui a pour objectif de proposer une itinérance gourmande entre saveurs et senteurs, s'installera une nouvelles fois au sein du Parc naturel régional du Ventoux. Au programme de cette $17^{\rm ème}$ édition, plus de 100 évènements gourmands et plusieurs ateliers, fêtes, spectacles etc..

Comme chaque année, <u>le Parc naturel régional du Ventoux</u> accueille le festival Ventoux saveurs qui met



en avant les produits locaux de qualité dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Pour cette $17^{\rm éme}$ édition qui se déroulera du 7 septembre au 27 octobre proposera durant 7 semaines plus de 100 évènements gourmands dans plusieurs communes centralisées au sein du Parc naturel régional du Ventoux.

Soutenu par <u>la Région Sud</u> et <u>le Crédit Agricole Alpes Provence</u> qui est mécène depuis 2018, cet évènement original mettra en place plusieurs ateliers, fêtes, spectacles, visites, expositions et dégustations qui auront pour mot d'ordre de proposer des saveurs et des senteurs uniques.

« Le Festival Ventoux Saveurs incarne les multiples facettes des missions du Parc naturel régional du Mont-Ventoux : agri et œnotourisme, souveraineté alimentaire, accessibilité à une alimentation de qualité dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial. Producteurs, viticulteurs, artisans, artistes sont impatients de vous accueillir. Profitez de leur mobilisation, en consom'acteurs conscients des enjeux que traverse notre économie alimentaire. » explique <u>Jacqueline Bouyac</u>, présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux.

Un festival sous le signe de la convivialité

Cette $17^{\rm ème}$ édition proposera un panel d'activités et de goûts afin de satisfaire le plus large public possible. Le seul mot d'ordre imputé à ce festival sera la convivialité qui est une des valeurs fondamentales du Parc régional. Plusieurs grands rendez-vous sont à noter notamment l'emblématique « Fête des Saveurs du Parc » à Sault le 6 octobre qui accueille le Grand Pique-Nique du Parc, les rendez-vous autour du <u>Projet Alimentaire Territorial</u> qui défendront l'idée d'une préservation des terres agricoles, de la réduction des déchets ainsi que la mise en valeur d'une alimentation locale accessible à tous.

De nombreux temps artistiques avec des conteurs, des musiciens en lien avec l'opération « Brin de Culture » du réseau Bienvenue à la Ferme, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Vaucluse auront également lieu tout au long des 2 mois avant le « fascinant week-end » des AOC Ventoux qui sera également très attendu par les amateurs de vins.

De nombreuses nouveautés feront également leur apparition en cette année 2024 dont la 1^{ère} « fête gourmande de l'huile d'olive en Ventoux » qui aura lieu le 15 septembre à Villes-sur-Auzon. Le 28 septembre sera consacré à la nouvelle soirée festive et ambiancée intitulée « Stereorama » avec des animations de DJ qui se déroulera au restaurant Belvédère qui se trouve à Crillon-le-Brave. Enfin la dernière nouveauté sera centrée autour du monde théâtral avec une compagnie de théâtre des Calanques (Marseille) qui sera en itinérance à Carpentras, Crestet, Sault et St-Trinit.

Plusieurs fêtes de terroir rythmeront le festival

Des rendez-vous villageois populaires et authentiques sont également organisés, étalés sur plusieurs semaines dans plusieurs communes du Parc. Ces fêtes ont pour objectif d'aller à la rencontre de l'identité



du Ventoux et repartir avec de bons produits locaux à l'approche de l'hiver.

Il y aura 7 dates à noter : -le dimanche 8 septembre à Mazan avec la Fête du Raisin AOP Muscat du Ventoux.

- -le dimanche 15 septembre à Villes-sur-Auzon avec la 1^{ère} Fête gourmande de l'huile d'olive en Ventoux.
- -le dimanche 29 septembre à Savoillans avec la Fête des éleveurs et du cheval en Ventoux.
- -le dimanche 29 septembre à Pernes-les-Fontaines avec le Marché au Miel et aux Saveurs.
- -le dimanche 6 octobre à Sault avec la Fête des Saveurs du Parc du Ventoux & Grand Pique-Nique.
- -le dimanche 13 octobre à Saint-Trinit avec les Champignons en fête.
- du vendredi 25 au dimanche 27 octobre à Vaison-la-Romaine avec Les Rencontres Gourmandes.

Le programme complet du Festival est dispo sur parcduventoux.fr.

Université d'Avignon : un potager partagé sur le campus Jean-Henri Fabre



Ecrit par le 4 novembre 2025



Le vendredi 5 juillet, un potager partagé a été inauguré en plein cœur du campus Jean-Henri Fabre qui fait partie de l'Université d'Avignon. Initiative agroécologique et environnementale, ce projet, tutoré par les étudiants vauclusiens, vient renforcer la politique écologique menée par Avignon Université.

Une idée qui a germé des esprits des étudiants de la Licence Professionnelle Transition agroécologique des territoires. Ce vendredi 5 juillet 2024, un potager partagé a été inauguré sur <u>le campus Jean-Henri Fabre</u>, institut Agrosciences, Environnement et Santé de <u>l'Université d'Avignon</u>.

Le baptême de ce nouvel espace s'est fait en présence d'<u>Anick Dubois</u>, vice-présidente représentant Joël Guin, président du Grand Avignon, de <u>Céline Bourgeois</u>, vice-présidente déléguée à la transition environnementale d'Avignon Université, de <u>Séverine Suchail</u>, co-responsable de la Licence professionnelle Transition agroécologique et de <u>Georges Linarès</u>, président d'Avignon Université.

Une initiative environnementale et éducative

Le potager partagé sera désormais sous la responsabilité et la gestation des étudiants de la licence qui assureront un suivi régulier à travers une nouvelle unité d'enseignement et d'ouverture (UEO). Largement soutenue par l'association <u>Les Jardins du Colibri</u> qui se bat pour faire entrer la nature en ville,

Ecrit par le 4 novembre 2025

Avignon Université a souhaité à travers ce projet « imaginer une agriculture durable » pour ses occupants.

L'objectif est d'accompagner le parcours des étudiants dans leur volonté de devenir des citoyens engagés dans la transition environnementale. Ce potager qui s'étend sur une parcelle de 500m2, s'inscrit dans la politique de sensibilisation et de formation des étudiants aux enjeux environnementaux, climatiques et sociétaux. Il relèvera également un grand défi pédagogique puisque sa mise est en place devra sensibiliser les étudiants aux bonnes pratiques agricoles, respectueuses de l'environnement et également inciter à la production sans apport d'éléments chimiques de synthèse ni techniques qui peuvent nuire à la biodiversité.



Un rôle social et culturel

Pour assure la pérennité et le bon fonctionnement de ce potager, des mesures de durabilité, d'autonomie et de respect de l'environnement seront imposées. Un forage a également été créé afin de pouvoir arroser régulièrement la parcelle et des techniques de paillage seront également mis en place pour réduire la consommation en eau, une donnée importante, qui plus est sur le territoire vauclusien.

Différentes techniques agroécologiques seront expérimentées par les étudiants : la culture en lasagne avec une alternance de pelouse, paille, compost et broyat végétaux qui permet de réduire l'arrosage et favorise la qualité microbienne du sol, ou la culture en spirale, qui conduit à cultiver un grand nombre de plantes aromatiques sur une petite surface et constitue un habitat pour la faune auxiliaire.



Le potager partagé d'Avignon Université revêtira également un rôle social en alimentant tous les étudiants avec des légumes sains et locaux, ce qui assurera une qualité nutritive sur les différents sites de la faculté. Si l'inauguration a eu lieu en ce 5 juillet, le potager a déjà assuré ce rôle en produisant 80 laitues qui ont été récoltées fin mai. Une récolte d'oignons et d'échalotes est prévue très prochainement.

Sur le plan culturel, ce potager devrait être reçu comme un lieu de manifestation autour des thématiques de l'environnement durable et comme un espace de convivialité et de vie au sein de l'Université d'Avignon.



Le Département de Vaucluse forme les chefs des cantines scolaires aux protéines végétales



Ecrit par le 4 novembre 2025



Ce mercredi 22 mai, neuf chefs des restaurants scolaires des collèges ont pu participer à un atelier sur les protéines végétales. Cette formation, proposée par le <u>Département de Vaucluse</u>, a pu être réalisée grâce aux membres de l'association d'éducation à l'environnement <u>Le Loubatas</u> et du <u>Centre National de la Fonction Publique Territoriale</u> (CNFPT).

Proposer une alimentation de meilleure qualité et durable. C'est un engagement qu'a pris le Département de Vaucluse dans le cadre de la loi EGalim, une loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable. »

Ainsi, après avoir proposé un premier atelier aux chefs des cantines scolaires sur la valorisation des fruits et des légumes, le Département de Vaucluse réitère l'opération avec une formation aux protéines végétales. Les modules comportent une partie théorique, un quizz, un atelier en cuisine et une dégustation des produits réalisés. Le tout encadré par les membres du Loubatas et du CNFPT.



Ecrit par le 4 novembre 2025





Ecrit par le 4 novembre 2025



© Département de Vaucluse

Neuf chefs se sont donc réunis à Lauris pour cette matinée formatrice. L'objectif de ces ateliers est de sensibiliser et de conseiller les responsables des restaurants scolaires en matière de préparation des légumineuses et céréales, de proposition de menus végétariens, de tester les cuissons et les associations adaptées, mais aussi de désamorcer les craintes, d'adapter les plats aux contraintes de production, etc.

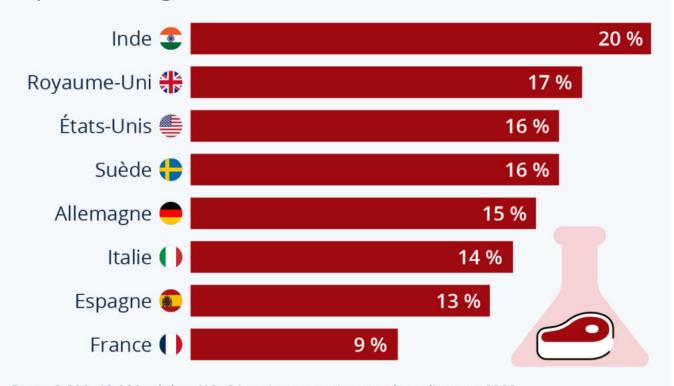
Ensemble, ils ont dû préparer un repas complet avec trois choix d'entrées (poispenade, maqueronade, salade céréalienne), trois choix de plats (crumble de légumes étuvés, mijoté de viande collagénique et riz lentilles corail, parmentier lentilles et viande hachée), et trois choix de desserts (haricosette, cheesecake, compote de pommes avec un caramel cru).



La viande cultivée en laboratoire ne fait pas l'unanimité

La viande cultivée en laboratoire ne fait pas l'unanimité

Part des répondants dans une sélection de pays se disant prêts à manger de la viande cultivée en laboratoire



Base: 2 000-10 000 adultes (18-64 ans) par pays interrogés en ligne en 2023.

Source: Statista Consumer Insights





Seriez-vous prêt à manger de la viande cultivée en laboratoire ? Cette question, posée récemment aux personnes ayant pris part aux enquêtes menées par Statista dans le cadre des Consumer Insights, semble diviser. La viande de laboratoire, également appelée viande de culture ou viande cellulaire, est produite à partir de cellules animales, souvent prélevées par biopsie. Celles-ci sont placées dans des milieux de culture, afin de développer de la viande en dehors de l'animal. En théorie, la viande de culture pourrait

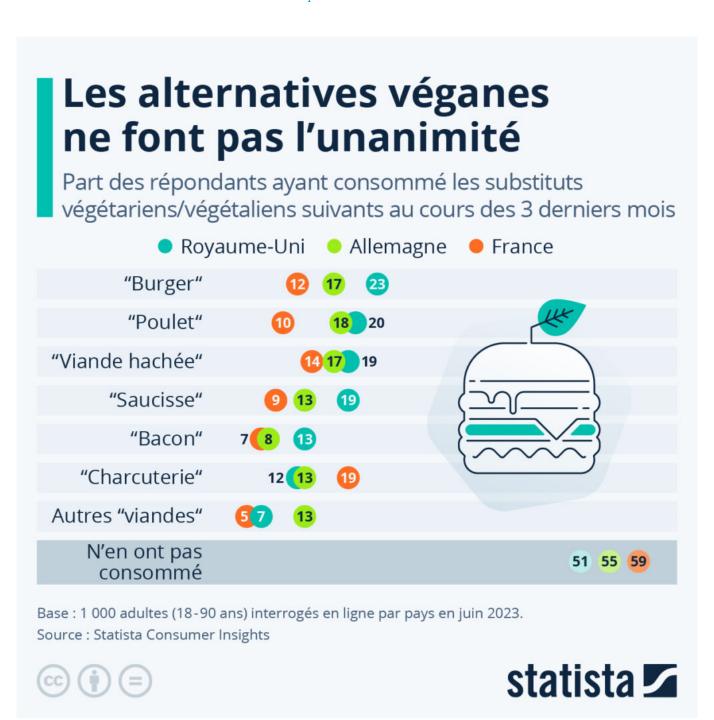


ainsi offrir une option aux amateurs de viande qui se soucient du bien-être animal, ou encore de l'impact de l'industrie de la viande sur notre planète, car sa production ne nécessite ni l'élevage ni l'abattage d'êtres vivants.

Cependant, comme le montre notre infographie, l'idée de manger de la viande cultivée en laboratoire convainc pour le moment assez peu. En effet, si une personne sur cinq interrogées en Inde se disait prête à essayer ce nouvel aliment, sans grande surprise, ils n'étaient que 9 % en France. Aux États-Unis, l'un des deux seuls pays, avec Singapour, où cette viande est actuellement commercialisée, 16 % des répondants se disaient ouverts à l'idée d'en consommer. Il est cependant peu probable que la viande cellulaire arrive bientôt dans les assiettes européennes, puisqu'aucune demande d'autorisation n'a encore été déposée pour le marché européen.

De Valentine Fourreau pour Statista

Les alternatives véganes ne font pas l'unanimité



Les alternatives végétariennes et véganes à la viande sont encore bien loin de faire l'unanimité en France. C'est en tout cas ce qui ressort d'une étude menée l'été dernier par Statista dans le cadre des Consumer Insights. Les consommateurs français semblent ainsi moins curieux de ces substituts à la viande que leurs voisins allemands et britanniques : alors que près d'un quart des participants à l'enquête outre-Manche disaient avoir consommé au moins une fois un « burger » végétarien ou



végétalien au cours des trois derniers mois, nos compatriotes n'étaient que 12 %, soit à peine plus d'un sur dix. L'alternative à la viande la moins populaire en France était le « bacon » végétarien, aussi connu sous le nom de « fakon », que seulement 7 % des répondants dans le pays disaient avoir mangé au cours des trois derniers mois, tandis que, de manière plutôt surprenante, près d'un Français sur cinq (19 %) disait avoir consommé récemment une alternative à la charcuterie.

Malgré tout, 59 % des personnes interrogées en France disaient n'avoir consommé aucune alternative végétarienne ou végane à la viande sur la période étudiée, soit un peu plus que chez nos voisins allemands ou anglais.

De Valentine Fourreau pour Statista